

Agent de Crèche (H/F)

Date de parution de l'offre

23/02/2026

Missions principales et objectifs

LA VILLE DE L'ISLE-ADAM - VAL D'OISE - 12 200 habitants

recrute par voie statutaire (mutation, détachement) ou contractuelle

AGENT DE CRECHE (H/F)

Pour le Multi-Accueil Jean de la Fontaine (23 berceaux)

Cadre d'emplois des Adjoints d'animation Territoriaux – catégorie C

Sous l'autorité de la Directrice de l'Enfance et de la Petite Enfance et sous la responsabilité du Responsable de la structure, vous serez chargé(e) de :

Missions :

- Assurer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du service
- Adhérer au règlement de fonctionnement de la structure et au projet d'établissement
- Encadrer et animer les enfants de 2 ½ mois à 4 ans
- Promouvoir le jeu et participer à l'éveil sensoriel de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans les différents moments de la journée
- Etre garant de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant
- Respecter l'enfant dans son rythme, sa culture, son autonomie, ses activités
- Etre garant des règles d'hygiène et de sécurité des locaux
- Entretenir les locaux de la structure (sanitaires, portes, placards,) ainsi que le nettoyage des jeux et des jouets
- Assurer la gestion des stocks en relation avec la cuisine, produits d'entretien et lingerie
- Favoriser la cohésion d'équipe et respecter le règlement de la structure
- Participer aux réunions de service

Aptitudes :

- Etre titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance ou d'un équivalent
- Expérience en crèche
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de la réglementation HACCP
- Sens du service public et respect des règles déontologiques de la Fonction publique.

Horaires de travail sur la base hebdomadaire de 37h en fonction des contraintes de la structure (7h30-19h00).

Organisation du travail modulable selon les nécessités de service. Structure fermée pendant 4 semaines en période estivale, une semaine pendant les vacances de Noël et de Printemps.

Rémunération par référence au statut, régime indemnitaire, prime annuelle, avantages sociaux (participation à la protection sociale complémentaire, Plurelya), 25 jours de congés annuels, 2 jours de fractionnement et 11 jours d'ARTT, Compte Epargne Temps.

Poste permanent à pourvoir à compter du 16 mars 2026

Contact

[Postuler en ligne](#)

par mail : recrutement@ville-isle-adam.fr

ou écrire à

Monsieur le Maire

Service des Ressources Humaines
B.P. 90085
95290 L'Isle-Adam